

HAUTEFORT, NOTRE PATRIMOINE

COMPTE RENDU D'ACTIVITÉ

N° 61

août 2021



H.N.P.



SOMMAIRE

I-	Le mot du Président	Page 3
II-	Le paysage, reflet de la ruralité périgourdine. Colloque du vendredi 17 septembre au château de Hautefort	Pages 4 à 7
III-	Compte rendu de la 23 ^{ème} Assemblée générale 24 juillet 2021	Page 8
IV-	Élection des membres du bureau 29 juillet 2021	Page 9
V-	Conférence de Hélène Lafaye-Fouhétty et Philippe Grancoing. Présentation du livre "Sublime Périgord"	Page 10
VI-	Ardoisières de Génis, XVII-XVIII ^{ème} siècles	Pages 11 à 12
VII-	Recensement de population en 1794	Pages 13 à 16
VIII-	Bertran de Born (suite 2)	Pages 17 à 18
IX-	Nos conseils de lecture	Page 19

Retenez bien ces dates

17 septembre : Colloque "*Le paysage, reflet de la ruralité périgourdine*" au château de HAUTEFORT

Le programme de la journée ainsi que les intervenants sont présentés dans les pages suivantes.

3 octobre : HNP sera présent à la fête des paniers à Sainte Eulalie d'Ans.

4 octobre : Sortie à Castelnau et Marqueyssac

Visite théâtralisée de Castelnaud, repas périgordin, visite des jardins de Marqueyssac.

Les bulletins d'inscription et le programme détaillé de la journée vous parviendront prochainement.

Nos lecteurs nous écrivent :

Vos remarques nous sont très utiles. Merci pour l'intérêt que vous portez à notre travail.
La cloche de Nailhac (CRA 59 page 6) : "Sancta Stephane se traduit tout simplement par Saint Etienne et non Sainte Stéphane. C'est d'ailleurs son titulaire et saint patron."

Stéphane de LESTRADE

L'église de Cubas (CRA 60 page 6) : L'article publié reprenait intégralement le texte de Monsieur Le Nail "*Vieilles églises en Périgord*".

" Cette église n'a jamais été une chapelle de Fontevrault. Avant son écroulement, elle était grande et vaste, la plus grande de la commune, apte à recevoir 600 personnes ! Puis faute d'entretien elle s'écroula et fut reconstruite "à l'économie", d'où son apparence de chapelle actuelle."

Michel MASSENAT

Michel Massénat nous encourage à relire son *Histoire de la petite église de Cubas dans son livre "Si Cherveix-Cubas nous était conté ! "* publié par Hautefort Notre Patrimoine.



*Hautefort, Notre Patrimoine remercie
le Conseil Départemental de La Dordogne,
la municipalité de Hautefort St-Agnan
pour leur aide précieuse*

ainsi que les communes qui nous apportent leur soutien.

Document réalisé par HNP, Photographies HNP, internet et auteurs des articles présentés.

I

Le MOT du PRÉSIDENT

L'Assemblée Générale de HNP.

Tenue le 29 juillet, la dernière Assemblée Générale nous a apporté la preuve de la bonne santé de notre société d'histoire et de patrimoine : vous pourrez en lire le compte rendu dans les pages qui suivent de notre CRA 61. Retenons la présence et l'intervention de cinq associations voisines et amies. Musée de la Médecine, Amis de l'Abbaye et du Patrimoine de Tourtoirac, Mémoire et Patrimoine de Ste-Orse, Mémoire de pierres et la Route des Canons- ont eu quelques minutes pour présenter leurs activités.

Sublime Périgord

Dans leur conférence-dédicace, les auteurs de *Sublime Périgord*, Hélène Lafaye-Fouhéty et Philippe Grandcoing, nous ont livré une somme d'observations sur la façon dont s'est bâtie en 150 ans l'image extrêmement attractive de notre département et sur laquelle il vit largement aujourd'hui. La preuve est là : si à certains, il *semble que la misère serait moins pénible au soleil*, nous avons eu la preuve que pour d'autres, en période de confinement, *le décor était moins pénible en Périgord* ! Ce décor sera justement l'objet du colloque du 17 septembre, *Le paysage, reflet de la ruralité périgourdine* : un grand moment de réflexion et d'échange sur notre milieu de vie. La Fondation du Château de Hautefort, la Société Historique et Archéologique du Périgord, l'Institut Eugène Le Roy et bien évidemment Hautefort Notre Patrimoine, ont donné le meilleur d'eux-mêmes pour vous convier à une journée riche d'enseignements. Le programme est en détail dans nos pages. Vous y apprendrez peut-être aussi que Bertran de Born, en son temps, a dédié deux poèmes amoureux à Mathilde de Saxe, soeur de Richard Coeur de Lion mais aussi que les ardoisières de Génis éclairent une période où l'on exploitait absolument toutes les ressources locales d'un sous-sol varié au point que nous pouvons en être surpris aujourd'hui.

Et pendant ce temps-là ... Notre langue française

Nous continuons à parler français mais continue-t-on à penser en français ? Qu'en est-il de notre patrimoine linguistique ? De par le monde, il existe nombre de gens qui, vous sachant Français, vous parlent spontanément, en vrac, de Lascaux, de Brigitte Bardot, d'Edith Piaf, du général de Gaulle, de Molière, de Voltaire, de Versailles, de Baudelaire ou de la Côte d'Azur, tous gens admiratifs de notre parlé, de notre civilisation, de nos coutumes, qui apprennent notre langue. "... *les femmes Russes, pour paraître plus belles sur la photo, prononçaient ces mystérieuses syllabes françaises : "pe-tite-pomme" ces labiales grâce auxquelles la bouche forme un gracieux arrondi*"*. C'est drôle : ils croient en nous ! Et nous, linguistiquement, en qui croyons-nous ? La moindre nouveauté explose en anglais dans les médias. Sommes-nous plus européens d'avoir sur un papier officiel français *national identity card*, trois mots qu'emportèrent au fond de leur bougette nos amis Anglais en 1066, bougette qu'ils nous rendirent d'ailleurs, plus tard en ... budget ... "Les langues évoluent" entend-on dire, façon de se débarrasser du problème. Les maladies mortelles aussi évoluent ! Et nous aimerions rencontrer des linguistes qui la défendent plutôt que de les voir en médecins légistes penchés sur le cadavre. "Toutes les greffes ne prennent pas, dit-on, il faut laisser le temps faire son oeuvre et en décider..." La langue française est une belle aventure, tout comme l'occitan l'a été. Il n'empêche qu'en trois générations, les langues occitanes parlées par tous chez nous depuis un millénaire se sont toutes éteintes. En 150 ans aussi.

Cordialement

Daniel BLONDY



* Alain Borer, *Speak white*, citant A. Makine, *Le testament français*

II

LE PAYSAGE, REFLET DE LA RURALITÉ PÉRIGOURDINE

Colloque du vendredi 17 septembre 2021 au château de Hautefort

Le paysage est avant tout un lieu de vie façonné au cours des siècles par des hommes et des femmes, acteurs souvent obscurs mais confrontés aux nécessités quotidiennes pour simplement vivre ou, dans bien des cas, pour survivre face aux événements du moment.



Le paysage apparaît fréquemment comme un fond de scène, devant lequel les activités les plus diverses se déploient, souvent sans respect suffisant envers un patrimoine fragile. Celui-ci est pourtant le témoin ô combien sensible d'une culture rurale ancestrale, qui, au cours des dernières décennies, s'est profondément transformée, voire même a disparu. Il est ce témoin des joies et des peines, des grandeurs et des misères d'hommes et de femmes multiples, témoin muet certes et pourtant bien révélateur.

Aujourd'hui le paysage passionne et inquiète à la fois tant de trop nombreuses dégradations sont visibles. Des études et des réflexions se développent, des expériences nouvelles sont tentées, une sensibilité accrue trouve enfin un certain écho. Le paysage, véritable patrimoine, évolue.

Colloque organisé par : Hautefort notre Patrimoine, Société Historique et Archéologique du Périgord, Institut Eugène Le Roy, Fondation du château de Hautefort

Jean-Robert PITTE,
secrétaire perpétuel de l'Académie des
sciences morales et politiques

Daniel BLONDY,
président de
Hautefort notre Patrimoine

Qu'est-ce que le paysage ? Paysage et ruralité vivante

Le paysage est d'abord une réalité objective constituée d'éléments minéraux et vivants, quasiment partout façonné par l'humanité depuis la nuit des temps préhistoriques, ce qui rend illusoire le concept de « paysage naturel » pourtant couramment utilisé, y compris dans une instance internationale comme l'UNESCO. Il est par essence vivant et changeant, ce qui rend également illusoire tout projet visant à le figer. Conserver l'âme d'un paysage ne peut conduire à lui interdire toute évolution.

Par ailleurs, le paysage est subjectif, il est la réalité observée par un regard qui varie d'un individu et d'une société à l'autre en fonction d'un bagage culturel spécifique. Pendant longtemps, il a été vécu, mais ne faisait l'objet d'aucune distanciation. En Occident, le mot paysage est apparu à la Renaissance dans le milieu des peintres. Il est petit à petit rentré dans le langage de l'élite et dans ses préoccupations (ouverture de fenêtres et belvédères donnant sur du « beau paysage », art des jardins, commandes de tableaux), puis du grand public – au moins dans les nations développées – avec le développement du tourisme, des voyages, de la photographie, du cinéma et de la télévision. Ce regard porté sur le paysage s'éduque, comme celui que l'on porte sur les œuvres d'art. Comprendre ce que l'on voit autour de soi aide à façonner son environnement afin de le rendre aussi conforme que possible à ses goûts, à ses besoins, à ses rêves. Les architectes, les urbanistes, les ingénieurs et des décideurs des grands aménagements ont besoin d'une véritable culture géographique et historique afin de façonner les paysages au service du bien commun. C'est en cela que le paysage touche à l'action politique au sens noble du terme.

La noix au pays de Hautefort

La noix est une donnée traditionnelle du Périgord : elle a toujours nourri et éclairé ses enfants. Pourtant, depuis une quarantaine d'années, le noyer a fait une nouvelle entrée, fracassante, dans le paysage du pays de Hautefort ; la noix récoltée se taille une place non négligeable dans la production française et se frotte à la concurrence internationale.

Le monde de la polyculture visant à l'autosuffisance est mort et avec lui le noyer tutélaire. La mosaïque des parcelles s'affadit. Dans ces sols contrastés de collines et de vallons au contact du Limousin, la noix a fait son choix : elle s'est installée sur les hauteurs argilo-calcaires jadis consacrées aux céréales ou même à la vigne et ne se risque pas à concurrencer les terres d'élevage, plus basses, plus rouges, plus lourdes.

Tout en lisant ce paysage témoin du rapport de l'homme à son milieu, il convient de montrer comment on est passé d'une noix à échelle familiale à une noix de compétition avec tous les aspects que le terme implique. Ce paysage renouvelé par la géométrie parle de sa morphologie, et en dit aussi beaucoup sur les hommes qui y vivent .

Christian GRELLOIS,
professeur émérite à la Faculté de droit
de l'Université de Bordeaux

Les paysages naturels, quelle protection aujourd'hui ?

Les paysages ruraux constituent un élément majeur du patrimoine naturel et culturel, dont la protection joue un rôle essentiel pour la préservation et la valorisation de l'identité des territoires.

Les paysages, en tant qu'objet de droit, sont consacrés par le droit international, le droit européen et le droit national sous la forme d'un droit, le « droit au paysage », tant pour les paysages remarquables que pour les paysages ordinaires. La protection en est assurée par les documents de planification urbaine et par la mise en œuvre de

diverses réglementations environnementales et patrimoniales.

Pour autant, les paysages sont en danger en raison des atteintes nombreuses apportées au patrimoine naturel du fait d'une surconsommation des espaces agricoles, naturels et forestiers se traduisant, depuis des décennies, par une périurbanisation ayant fait place à une « France moche » et à ses aménagements urbains déstructurant les paysages urbains et les paysages ruraux, et de manière plus récente par des conflits d'usage d'espaces naturels et agricoles en vue de la production d'énergies renouvelables.

Il est plus que jamais nécessaire et urgent de les protéger. La prise de conscience en est aujourd'hui acquise, tant au niveau européen que national et se traduit par toute une série d'évolutions positives.

Au niveau normatif, par la place donnée à la protection des paysages en tant qu'élément du patrimoine naturel, d'identité et de valorisation des territoires dans l'écriture des documents d'aménagement (SRADDET) et d'urbanisme (SCOT et PLUi), laquelle va se trouver renforcée par la mise en œuvre de l'objectif de zéro artificialisation nette (ZAN) défini par la Loi Climat Énergie.

Au niveau opérationnel, par la prise en compte de plus en plus large de l'expertise des acteurs de l'environnement, de l'urbanisme et de l'aménagement au niveau des territoires en vue de la sauvegarde et de la gestion durable des éléments structurants des paysages, et par la possibilité de recourir aux obligations réelles environnementales (ORE) pour en assurer la sanctuarisation.

Anne-Marie COCULA-VAILLIÈRES,
professeur émérite à la Faculté de lettres
de l'Université de Bordeaux

De paysages en paysages

Est-ce un héritage du courant romantique européen qui, dès la fin du XVIII^e siècle, s'en prend avec véhémence à une nature immuable, insensible à la détresse des humains confrontés à la brièveté de la vie et aux tourments de sentiments fugaces ? Est-ce de ce contraste qu'est née la conviction de la permanence de paysages inscrits pour l'éternité dans un environnement inchangé ? Or, rien n'est plus changeant qu'un paysage, tantôt par la faute des éléments, tantôt par celle des hommes. Il suffit pour s'en convaincre de suivre la

rivière de Dordogne et de partir à la découverte de sa vallée, de l'amont vers l'aval...

Michel TESTUT,
président de l'Académie des Arts et
Lettres du Périgord

La sauvegarde des paysages: un enjeu de civilisation

Le paysage est le premier des patrimoines. Le cadre et le décor de notre vie, et souvent de notre joie de vivre. Il est le premier identificateur d'un pays, d'une région, d'une culture, d'une civilisation, le témoin et le diffuseur de mémoire, l'expression tangible d'une identité. Le paysage est le terreau où s'enracinent notre sentiment d'appartenance, nos repères affectifs, notre histoire intime et notre imaginaire. Dépositaire d'un sentiment de permanence, il est l'antidote à une époque emballée en quête de sens et de repères. Enfin le paysage est une source de richesses économiques à préserver de toute urgence.

Valérie DUPIS,
paysagiste urbaniste et directrice
adjointe du CAUE Dordogne

L'Atlas des Paysages de Dordogne

Un Atlas des paysages a pour objectif d'identifier, de caractériser et de qualifier tous les paysages du département.

Il rend compte de la singularité de chaque paysage, de la façon dont ce paysage est perçu et a été façonné, et de la manière dont il évolue. Il fournit un socle de connaissances partagées et permet, enfin, de définir les principaux enjeux du paysage.

Il est issu d'un processus de collaboration et de validation concertées entre les services de l'État, du Département, le CAUE, les collectivités territoriales, les partenaires locaux et les représentants de la société civile. Accompagné de ces partenaires, le paysagiste concepteur François Bonneaud et son équipe ont élaboré l'Atlas des paysages pendant 3 ans.

La Dordogne est le quatrième département français en nombre de monuments historiques. À ce patrimoine bâti important s'ajoute un patrimoine

paysager riche et varié issu d'une géographie propice à l'occupation humaine et depuis la préhistoire, d'une géologie aux nombreuses nuances favorable à la polyculture et d'une présence importante de d'eau.

L'Atlas présenté par le CAUE de la Dordogne permet le partage d'une culture du paysage, la mise à disposition d'une référence commune qui propose une approche transversale, pluridisciplinaire et solidaire des enjeux paysagers sur leur territoire de vie.

Chantal TANET,
lexicographe

Les mots du paysage : un répertoire de la mémoire humaine

Les paysages ont été façonnés pas les hommes à partir du moment où ils se sont sédentarisés. En même temps qu'ils construisaient des maisons, cultivaient des terres, élevaient le bétail, ils nommaient les éléments naturels au milieu desquels ils vivaient. Les désignations les plus anciennes – celles des cours d'eau, des parties élevées, des caractéristiques géologiques – correspondent à des points de repère. Le fonds primitif de la toponymie est puisé dans la nature ; il s'élargit ensuite aux noms de domaines, hameaux, villages, et de terres cultivées : signes de ponctuation dans le paysage. C'est un choix de ces noms en Dordogne qui fait l'objet de mon étude.

Jean-Claude NOUARD, forestier

La forêt ou la respiration du paysage

Le paysage dans la première édition du *Dictionnaire de la langue*, de Paul Robert, est défini comme étant la partie d'un pays ou d'un territoire, que la nature présente à notre œil.

Dans un territoire rural, autrement dit la campagne, le regard ne peut occulter l'une de ses principales composantes à savoir la forêt et à travers elle, percevoir l'arbre. Cet être vivant qui constitue à n'en pas douter le trait d'union entre l'Homme et sa propre nature !

Maurice CESTAC,
ingénieur général du Génie Rural, des Eaux et des Forêts en retraite

L'influence des mutations agricoles sur le paysage

L'activité agricole est soumise à deux contraintes majeures : les politiques agricoles, qui elles-mêmes vont induire des changements techniques, et un certain nombre d'événements soit naturels, soit scientifiques.

Depuis 1950, des mutations sans précédent ont secoué le monde agricole. Les agriculteurs ont adapté les systèmes de production qui induisent un remaniement des paysages. Selon les fonctions que l'on voudra assigner à l'agriculture, l'incidence ne sera pas la même sur la production des paysages. En effet, quoi de comparable entre la politique agricole commune initiale des années 50-80 et ce que l'on attend de l'agriculture aujourd'hui ?

Dans le même temps, des risques naturels, des événements scientifiques peuvent entraîner l'apparition de ou la disparition de certaines activités.

À l'aide d'exemples nous verrons quelques paysages périgourdins illustrant ces modifications.

Jean-Michel LINFORT,
président de l'Institut Eugène Le Roy

Le paysage recréé, le regard du peintre

Comme une voix lointaine nous le rappelle, le paysage en Périgord, entre le XIXe et le XXe siècle, fut un thème au cœur d'enjeux artistiques stimulants par sa relation à l'art pictural.

Une splendeur paysagère, en effet, est née qui n'aura pas échappé aux frontières du passé, du territoire et de la lumière...



III

Compte rendu de la 23^{ème} Assemblée Générale

24 juillet 2021

Les 271 membres de HNP sont largement représentés pour assurer le quorum (68, soit le quart des membres) et garantir ainsi la tenue de notre AG annuelle 2021 dans des conditions légales. Les présents et les pouvoirs envoyés assurent 110 signatures.

Le Président souhaite la bienvenue aux membres présents et à leurs amis venus écouter la conférence consacrée à la présentation de *Sublime Périgord* à la suite de l'Assemblée Générale elle-même. Monsieur le Maire de Hautefort présente en quelques mots l'action de sa municipalité en matière de patrimoine. Puis, l'assemblée une fois ouverte, a lieu la présentation des résultats de l'exercice 2020. Le bien maigre bilan, et on en connaît la cause, de l'année passée est approuvé à l'unanimité. Il se résume à la présence de HNP à la brocante

présentée pour entrer au Conseil d'Administration de HNP. L'activité 2021 et ses espoirs sont présentés. Une fois encore, HNP confirme sa présence à la journée des métiers d'art à Hautefort le 1er août. Deux sorties sont prévues. La première, de grande proximité, le 21 août, mènera sur les pas



annuelle d'août à Hautefort, toujours riche en rencontres et en contacts et à l'Assemblée Générale 2020. Celle-ci avait permis la présentation de l'ouvrage de Thomas McDonald, sur la jeunesse russe du baron de Damas, seigneur de Hautefort. Les comptes, tenus avec rigueur par Christiane Bugeaud et le Trésorier Benoît Hamelin, sont également approuvés à l'unanimité. Les membres renouvelables Monique Debet, Michel Desmason, Benoit Hamelin, Jacques Pistré sont réélus à l'unanimité également. Aucune candidature n'a été

de la Gouille, autour de Chaminade, commune de Granges d'Ans. Elle sera guidée par Pierre Villot et se terminera par un repas champêtre à la ferme de la Noix Patiente. La seconde se dirigera vers le château de Castelnaud pour une visite théâtralisée, puis vers Marquessac et ses jardins. A midi, un repas gastronomique périgordin ponctuera l'excursion. La journée du vendredi 17 septembre sera consacrée aux paysages du Périgord. Elle a été élaborée par quatre associations, Hautefort Notre Patrimoine, la Société Historique et Archéologique du Périgord, l'Institut Eugène Le Roy et la Fondation du château de Hautefort qui prêtera ses murs prestigieux. Elle accueillera le professeur Jean-Robert Pitte, Président de la Société de Géographie et auteur d'une *Histoire du paysage français*.

Après les remerciements adressés à tous ceux qui oeuvrent pour le bon fonctionnement de HNP, l'Assemblée Générale est clôturée.

IV

Élection des membres du bureau

29 juillet 2021

1 / 1 Ouverture de séance et rappel de l'ordre du jour:

La séance est déclarée ouverte à 14 heures 15 par Paul Larue, Président d'Honneur, Membre Fondateur et doyen de cette assemblée. Il se dit très fier "de voir une équipe comme celle-là" et veut remercier tous les présidents qui ont œuvré pour l'association.

Il tient également à remercier le président actuel Daniel Blondy, pour le bon fonctionnement général de HNP et le travail de son Conseil d'Administration et il souhaite que cela continue ainsi longtemps.

Daniel Blondy prend ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue à tous les membres du Conseil d'Administration. Il propose ensuite de procéder à l'application de l'ordre du jour avec en premier lieu l'élection du bureau.

1 / 2 Élection du Bureau :

Élection du président :

Candidat : Daniel BLONDY

Daniel BLONDY est élu à l'unanimité des membres votants présents.

Élection des vice-présidents :

Candidats : Martine HAMELIN, Général Christian BOISSON, Thomas Mc DONALD

Martine HAMELIN, Général Christian BOISSON et Thomas Mc DONALD sont élus à l'unanimité des membres votants présents.

Élection des trésoriers :

Candidat trésorier : Benoît HAMELIN

Candidate trésorière adjointe : Christiane BUGEAUD

Benoît HAMELIN et Christiane BUGEAUD sont élus à l'unanimité des membres votants présents.

Élection des secrétaires :

Candidate secrétaire : Annie BRACHET

Candidate secrétaire adjointe : Evelyne COLLIN

Candidat secrétaire adjoint : Michel DESMAISON

Candidat secrétaire adjoint : Dominique LIABEUF
Annie BRACHET, Evelyne COLLIN, Michel DESMAISON et Dominique LIABEUF sont élus à l'unanimité des membres votants présents.

Mise à jour des signatures sur le compte du Crédit Agricole :

Pas de changement par rapport à l'année dernière.

Liste des membres du CA :

La liste des membres du CA et les signatures sont mises à jour.

Une liste des membres du CA sera adressée à chacun des membres.

1 / 3 Organisation du travail :

Daniel Blondy, président, rappelle que les réunions bimensuelles ne sont pas obligatoires et que la participation des membres est fonction de leur disponibilité.

Il semble néanmoins à certains que le nombre de deux réunions par mois est trop important. Cela a déjà été évoqué mais la majorité du Conseil d'Administration souhaite continuer ainsi. Il est donc décidé de ne rien changer.

1/4 Prochaines publications :

Recueil de documents n° 8 : les sujets qui y seront traités ont été évoqués lors de précédentes réunions. Ils sont à confirmer et à compléter lors des prochaines réunions bimensuelles.

Mise à jour du trombinoscope de HNP : Chaque nouveau membre est invité à transmettre à Dominique Liabeuf une photo récente de type identité.

1 / 5 Questions diverses :

La "nouvelle informatique" est arrivée. Tout est maintenant installé. Le scanner a été livré. Dominique Liabeuf a rendez-vous avec la société Horrya pour mettre au point le "fichier adhérents". On pourra ensuite générer à partir de ce fichier toutes les enveloppes. Une base de données sera construite qui sera conservée sur un serveur. Les anciennes machines sont complètement obsolètes et ont été reprises par Horrya. L'ancien ordinateur va être équipé d'un nouveau logiciel par Horrya.

HNP donne à Dominique Liabeuf la petite imprimante qui est en état de marche. Elle avait été laissée par les anciens occupants des lieux.

Retour sur l'AG :

De l'avis général, l'ambiance était excellente.

Il a été enregistré 6 nouvelles adhésions.

HNP comptait 271 adhérents au 31 décembre 2020.

Monique Debet

V

Conférence de Hélène Lafaye-Fouhéry et Philippe Grancoing

Présentation du livre "Sublime Périgord"

Pour nous qui sommes des périgourdins de naissance ou d'adoption et qui aimons notre région, c'est un grand plaisir de recevoir aujourd'hui Hélène Lafaye-Fouhéry, géographe, et Philippe Grancoing, historien, qui viennent de publier ce beau livre intitulé « *Sublime Périgord. La fabrique d'un territoire d'exception* ». Cet ouvrage qui vient d'être publié nous raconte comment le Périgord est passé de l'ombre à la lumière.

Si on s'arrête sur le titre, on remarque que le Périgord est qualifié de sublime et de territoire d'exception. Ce sont des qualificatifs qui transcendent le beau, qui semblent attribuer au Périgord le summum du beau. Mais en sous titre, on lit une précision qui apporte un petit correctif : le mot « fabrique » (*la fabrique d'un territoire d'exception*) laisse entendre qu'il y a eu une construction sociale, artistique et touristique de l'image du Périgord. Et c'est cette construction que ce livre nous montre. Il nous rapporte comment des archéologues, des historiens, des géographes, des artistes, des écrivains ont façonné la représentation de notre territoire, et par leur concours ont donné à voir et à apprécier toutes ses richesses. Il s'agit d'ausculter les images et les mots contribuant à la louange du Périgord, de scruter sous les visions idéalisées le vécu authentique. Le choix d'illustrer la page de garde, par une affiche publicitaire représentant le village emblématique de La Roque-Gageac sous des couleurs pastel, couleurs renvoyant au rêve, confirme cet objectif.

Le livre montre comment notre territoire qui semblait dans les années 1900 enfermé dans ses frontières, peu connu, peu visité, d'un mode de vie un peu arriéré, est devenu une destination favorite des touristes. Il nous raconte une belle histoire, l'histoire d'un réveil, de découvertes, de lueurs, qui deviennent lumière et peu à peu dévoilent notre richesse patrimoniale, nos paysages, nos monuments, notre cuisine, nos traditions, notre art de vivre.

Par exemple, le Périgord Noir, qui était décrit en 1821 comme un « territoire montueux et

fréquemment coupé de coteaux élevés et de vallées profondes, dont le sol est pierreux et très boisé » devient sous un angle plus romantique « pittoresque et heureusement accidenté ».

Chaque chapitre nous promène, en « déambulations », tantôt dans des lieux emblématiques, des « pépites patrimoniales », tantôt dans d'autres lieux plus secrets, préservés dans leur authenticité. Aucun des charmes du



Périgord n'est oublié. De Vésone à Lascaux, de Bergerac à La Roque-Gageac, en passant par Hautefort, le « *Phénix périgourdin, qui ressuscite de ses cendres* », pour n'en citer que quelques uns.

A la fin de ce conte, la question de cette « fabrique » d'un pays d'exception se résoud. Ce n'est pas la promotion d'un produit. C'est une action de publicité au sens initial, c'est-à-dire l'action de rendre public des faits, des événements, contribuant à transformer la perception de notre territoire.

Ce livre procède d'une volonté de mettre en visibilité et en valeur les « invariants » emblématiques de notre Périgord. C'est *in fine* un plaidoyer pour préserver l'authenticité de l'art de vivre périgourdin.

Surtout, entendons ce message....

Véronique Richard

Voir la présentation de l'ouvrage et de ses auteurs en page 19.

VI

ARDOISIÈRES DE GÉNIS, XVII – XVIII^{ème} siècles

Un de nos adhérents dont la famille est originaire de Génis et de Saint-Martial-Laborie est à l'origine de notre recherche. Demeurant hors du département, il nous a en effet contactés pour savoir si nous possédions des informations concernant la carrière d'ardoises située dans la commune de Génis. Le site lui a été signalé dans un document de famille de 1715.

Le volumineux Livre de Raison de Jehan Raffailhac (Badefols d'Ans 1626-1676) mentionne les ardoises de Fougeyrollas, commune de Génis. "*Schiste noir abondant et assez peu résistant comme dans le lit du Dalon*".

Le chroniqueur RAFFAILHAC écrivait aussi :

"Le mardy premier de juingt 1655 jay fait commancer à couvrir d'ardoise ma chambre et le couvoir qui ferent les troys portes par TREPPATTERE Mestre couvreur. Il y est entré quatre milhers d'ardoises. Elles me coustoit de POUMEAU de las fargeas parroisse de Gerin (Génis) 40s et y est entré si milhers de cloux, 4 de teste ronde et deux asle le mouche a 30s le milher. Ledict Me couvreur et son vallet y ont employé a couvrir, faire les chevrons de fer sur le couvoir ou la latte et souls latte 8 journées et faire recouvrir les appendis, l'entrée de la maison et la maison et fait faire la porte."

De son côté un ami géo-physicien nous fournit un extrait de la carte géologique de GÉNIS où sont

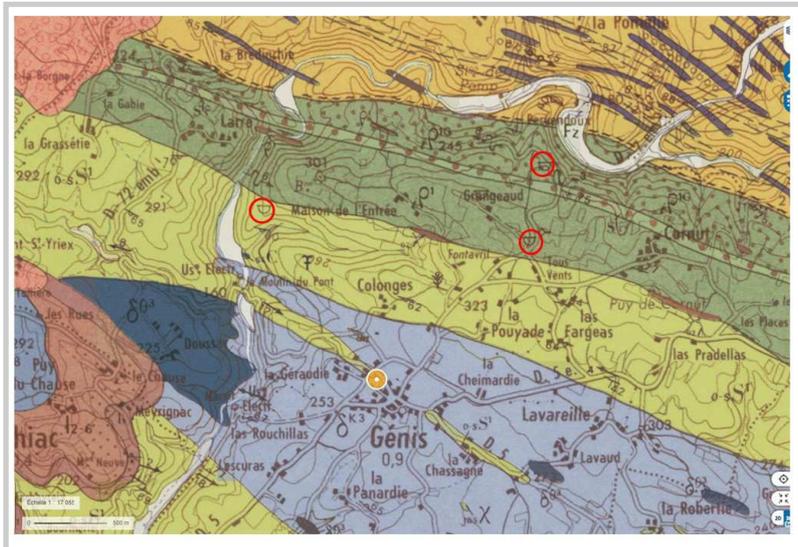
indiquées les anciennes carrières abandonnées. La nature du sol de cette commune située en « *Bas Limousin* » autorise à penser qu'il pourrait bien s'agir de trois anciennes "*ardoisières*".

Si l'on considère à la fois les dires de Raffailhac



et la carte géologique, deux d'entre elles pourraient se situer non loin de Las Fargeas. Ce hameau est implanté près de la route allant de Génis au Pervendoux. En bordure de cette voie, à gauche en abordant la descente et peu après l'embranchement de la route de Las Fargeas, on peut voir une première échancrure correspondant à une extraction de matériau. Malheureusement la végétation a vraiment envahi l'endroit et il faut être attentif pour reconnaître cette carrière.

Un peu plus loin, lorsqu'on entame la descente vers le Pervendoux, un parking a été aménagé pour permettre aux promeneurs de s'arrêter et de profiter du point de vue. Cet endroit présentait toutes les caractéristiques d'une ancienne carrière de schiste avant l'aménagement d'une aire de stationnement. On peut encore deviner et même reconnaître de façon tangible la structure d'une carrière creusée dans l'escarpement schisteux. Enfin, c'est le hasard d'une conversation qui nous a permis de situer précisément la troisième carrière mentionnée sur la carte



géologique. Il s'agit d'un lieu de guet familier pour les chasseurs de gros gibier qui s'y fixent habituellement rendez-vous en le désignant comme l'endroit traditionnellement appelé « l'ardoisière ». Il est situé dans les bois près du village de Larre, commune de Génis.

Autre indice, la Grassetie est aussi un village de proximité et l'enregistrement d'un acte établi par Maître Rolin, notaire à Excideuil le 24 octobre 1759 nous a permis de lire les précisions suivantes : « *Obligation de la somme de 90 livres par Pierre Mouyen tireur d'ardoize de la Grassetie paroisse de Génis à Maître Pascal Poumeau notaire royal habitant du bourg de Génis.* ». Outre l'activité mentionnée on remarque qu'à 100 ans d'intervalle, nous retrouvons le nom de POUMEAU, toujours propriétaire de carrière d'ardoise...

Par ailleurs, un autre acte de 1780, également établi par Maître Rolin, donne « *quittance de la somme de soixante seize livres par Jean Maurelieras masson de cette ville (Excideuil) à Jean Geofroy couvreur d'ardoize de la Brindinchie paroisse de Génis* ». Est-ce un hasard si le hameau de la Brédinchie se situe aussi à proximité de l'ardoisière de Larre, ce qui pouvait permettre un

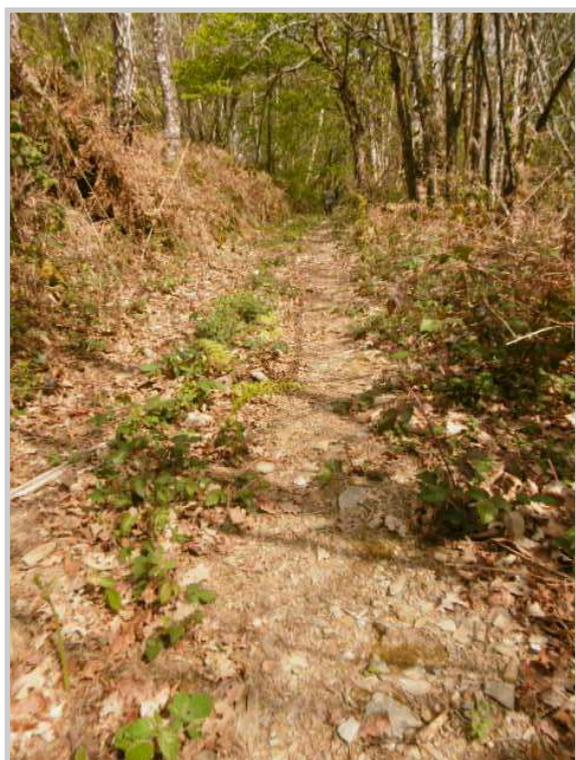
approvisionnement commode du couvreur ?



Un sentier pédestre que l'on peut suivre à partir du milieu du village de Larre en direction du Moulin du Pont conduit à cette ardoisière. Une centaine de mètres après être entré dans le bois, le sentier se divise en deux. Pour accéder au lieu d'extraction, il faut prendre celui qui poursuit la descente sur la gauche. Plus on approche de la carrière, plus le sol est jonché de déchets d'ardoises. C'est environ 300 mètres plus loin sur la droite que l'on peut voir le creux assez important laissé par l'extraction de l'ardoise. De l'autre côté du vieux chemin, la pente abrupte est plus ou moins remblayée par les déchets de cette ancienne carrière de schiste. Malheureusement, ici également la végétation a envahi les lieux et en partie caché les empreintes et autres traces du travail de nos aïeux.

Selon la suggestion de notre accompagnateur, nous avons fixé sur le chemin deux ardoises gravées pour indiquer cette ardoisière qui permettait à nos ancêtres d'utiliser les ressources locales afin de satisfaire en partie leur nécessaire besoin d'autonomie.

Monique Massénat



VII

Recensement de Population en 1794

Le 4 août 1789 la toute débutante Assemblée nationale constituante abolit les privilèges quelques jours avant d'approuver la déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. C'est ensuite la division territoriale de la France qui s'organise pour permettre sa gestion administrative et laïque.

En 1790 la France est divisée en 83 départements et les Paroisses de l'Ancien régime deviennent des Communes aux contours le plus souvent identiques à ceux du territoire précédent. Ces Communes sont rassemblées au sein de Districts constituant eux-mêmes une subdivision du Département. Il s'agit pour la République naissante de fonder une France nouvelle en réorganisant le Pays dans un esprit de liberté et d'égalité pour aboutir à la gestion administrative et politique de l'Etat tel que nous le concevons jusqu'à aujourd'hui. En Septembre 1791 l'Assemblée législative composée de 745 députés vient remplacer l'Assemblée constituante.

Le 21 Septembre 1792 la première République est proclamée, l'état civil établi jusqu'ici par le Clergé est sécularisé et la majorité est fixée à 21 ans. Les dénominations Monsieur, Madame sont remplacées par citoyen, citoyenne et les Municipalités élisent des Agents municipaux qui reçoivent directement de Paris des instructions pour participer à la construction de l'Etat.

Après l'exécution de Louis XVI le 21 janvier 1793 la création du tribunal révolutionnaire et du comité de Salut Public conduit à une période de bouleversement qui va exiger de tous les citoyens l'abandon de toute référence à l'Ancien Régime, l'adhésion sans réserves aux règles de la République et l'adoption du calendrier révolutionnaire qui remplace les semaines par des espaces de 10 jours, les décades. Il sera utilisé jusqu'au 1^{er} janvier 1806 (11 Nivôse An XIV). Le Régime de la Terreur va durer jusqu'à la chute de Robespierre, en juillet 1794.

C'est dans ce contexte de rigueur, d'autorité et de fermeté extrême qu'est établi le document de recensement de Hautefort le « 19 pluviôse 2^{ème} année Républicaine » (7 février 1794). On remarque le ton ampoulé de la réponse des Officiers municipaux et le zèle manifesté dans leurs propos à l'égard de la République et de ceux qui la dirigent. Saint Aignan est devenu Agnan

d'Hautefort.

De la même façon le recensement de Génis est établi le « 29 Pluviôse 2^{ème} année Républicaine » (17 février 1794). La réponse des Officiers municipaux est plus laconique que la précédente. On peut remarquer que l'écriture et l'orthographe sont moins bien maîtrisées.

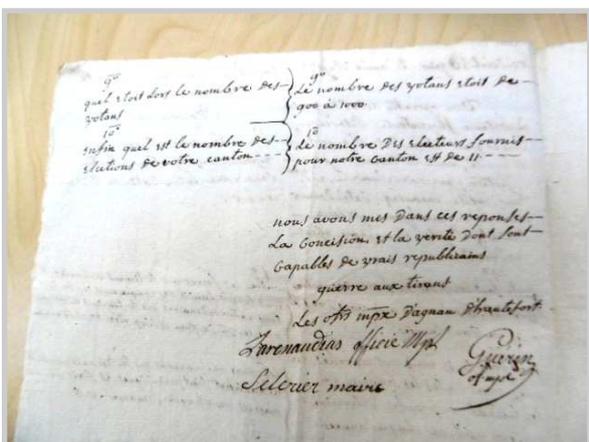
Deux ans plus tard, alors que le Directoire a été installé, les exigences ont été quelque peu assouplies et le Ministre de l'Intérieur écrit aux « Commissaires du Directoire exécutif près les Administrations centrales »... Il « regrette qu'on n'ait pas pu obtenir encore des résultats satisfaisants concernant l'état civil de la République ». Les « tableaux de population sont une connaissance dont le gouvernement ne saurait se passer » et il précise « La politique et la morale tirent également parti de ces calculs, lorsqu'on peut être sûr de leur exactitude. » Après avoir apporté sa réflexion sur les difficultés rencontrées dans l'exécution de la démarche, fourni de nouvelles consignes pour rendre plus compréhensible et plus simple le remplissage et l'envoi des documents d'état civil des Communes, le Ministre souligne l'intérêt de ces informations et les justifie : « La population est la mesure de la force, la source des richesses, le thermomètre politique de la puissance des Etats ; la liberté a dû lui être déjà favorable, et doit l'accroître plus encore... » En conclusion il se veut insistant mais, contrairement à ses audacieux et arrogants prédécesseurs du Comité de Salut Public, il reste « fraternel » et modéré : « Vous devez vous attacher, Citoyen, à ne me transmettre que des résultats d'une rigoureuse exactitude ; c'est le premier mérite de ce travail ; vous ne sauriez trop la recommander aux Commissaires près les Administrations municipales. J'appelle toute votre attention sur cet objet ; il ne paraîtra minutieux et fastidieux qu'à ceux qui n'auront pas saisi ses rapports avec le bien général de l'Etat. L'arithmétique politique se fonde sur ces éléments ; et c'est une belle science que celle dont les opérations ont pour but des recherches utiles à l'art de gouverner. Aidez-moi donc à l'acquiescer, et comptez sur l'empressement que j'aurai à faire valoir auprès du Directoire le soin que vous

mettez à me fournir assidument les tableaux partiels dont je dois composer le tableau de la République. »

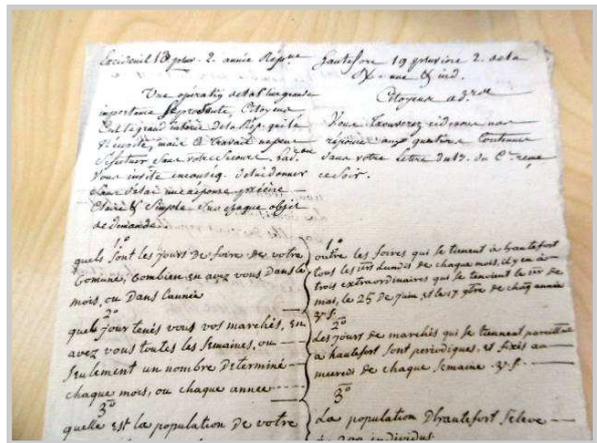
La formule de civilité « *Salut et Fraternité* » est suivie de la signature du Ministre « *François (de Neufchâteau)* ».



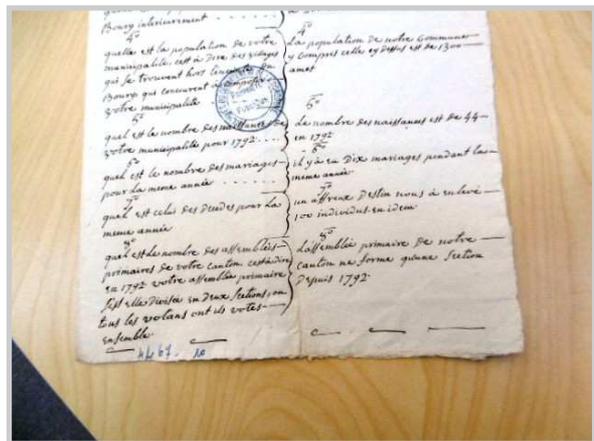
Cependant la mise en place du système de recensement est laborieuse et l'exigence de précisions conduit le Ministre de l'Intérieur à poursuivre ses demandes de mise à jour auprès des Communes avec beaucoup d'insistance. A compter du 1^{er} Vendémiaire An VII (22 septembre 1798) tous les Agents municipaux ou Officiers publics tenant les registres de l'état civil devront faire parvenir tous les décadis (10^{ème} jour de la décade républicaine) au secrétariat de l'Administration municipale de son canton « *la notice devant contenir tous les détails relatifs aux actes* » certifiée et signée.



En dépit d'une progression chaotique, depuis 1792 l'organisation de l'Etat s'est peu à peu mise



en place et la lettre adressée en 1799 par l'Administration Centrale du département de la Dordogne « *aux administrations municipales de son arrondissement* » retient l'attention : le président et les administrateurs qui ont signé déplorent le gaspillage d'encre et de papier, remarquent que les « *frais d'impression et de timbre sont considérables* » et à la charge des communes. Le nombre des feuilles de registre d'état civil nécessaires pour l'an 8^{ème} (septembre 1799-septembre 1800) doit donc leur être



communiqué précisément « *afin que nous ne fassions imprimer que le nombre juste pour ne pas multiplier vos dépenses municipales, qui sont déjà assez fortes* » ! En 1800 avec un Corps législatif resserré, Bonaparte instaure le Consulat et divise la France en préfectures et arrondissements, bientôt les registres d'état civil seront tenus dans les communes sous une forme quasiment inchangée jusqu'à nos jours. Une manière de faire des économies... de timbres !

Monique Massénat

Voir les transcriptions en pages 15 et 16

TRANSCRIPTION ENQUÊTE HAUTEFORT 1794

Excideuil 13 pluviôse 2^{ème} année Républicaine

Une opération de la plus grande importance Citoyens. C'est le grand intérêt de la République qui le nécessite, mais ce travail ne peut s'effectuer sans votre secours. L'administration vous invite en conséquence de lui donner sans délai une réponse précise, claire et simple sur chaque objet demandé.

*1° Quels sont les jours de foire de votre Commune,
Combien en avez-vous dans le mois, ou dans l'année ?*

2° Quels jours tenez-vous vos marchés, en avez-vous toutes les semaines, ou seulement un nombre déterminé chaque mois, ou chaque année.

3° Quelle est la population habitante de votre bourg.

4° Quelle est la population de votre municipalité, c'est-à-dire des villages qui se trouvent hors l'enceinte du bourg qui concourent à composer votre municipalité.

5° Quel est le nombre des naissances de votre Municipalité pour 1792 ?

6° Quel est le nombre des mariages pour la même année ?

7° Quel est celui des décédés pour la même Année ?

8° Quel est le nombre des assemblées primaires de votre canton c'est-à-dire en 1792 votre assemblée primaire s'est-elle divisée en deux sections, ou tous les votants ont-ils voté ensemble ?

9° Quel était lors le nombre des votants ?

10° Enfin quel est le nombre des élections de votre canton ?

Hautefort 19 pluviôse 2 de la République une & indivisible.

*Citoyens administrateurs
Vous trouverez ci-dessous nos réponses aux questions contenues dans votre lettre du 13 du courant reçue ce soir.*

1° Outre les foires qui se tiennent à Hautefort tous les premiers lundis de chaque mois il y en a trois extraordinaires qui se tiennent le premier de mai, le 25 de juin et le 17 septembre de chaque année 3^{ème} fois.

2° Les jours de marché qui se tiennent pareillement à Hautefort sont périodiques et fixés au Mercredi De chaque semaine.

3° La population d'Hautefort s'élève à 200 individus.

4° La population de notre Commune y compris celle-ci-dessus est de 1300 âmes.

5° Le nombre de naissances est de 44 en 1792.

6° il y a eu 10 mariages pendant la même année.

7° Un affreux destin nous a enlevé 100 individus en idem.

8° L'assemblée primaire de notre canton ne forme qu'une section depuis 1792.

9° Le nombre de votants était de 900 à 1000.

10° Le nombre des électeurs fournis pour notre canton est de 11.

Nous avons mis dans ces réponses la concision Et la vérité dont sont capables de vrais républicains.

Guerre aux tyrans.

Les officiers municipaux d'agnan d'hautefort.

Signé :

Larenaudias, officier municipal

Guérin, officier municipal Selier , maire

TRANSCRIPTION ENQUÊTE GÉNIS 17 février 1794

Excideuil Le 13 Pluviose 2^{ème} année Républicaine

Une operation de la plus grande importance ceprésante Citoyens et cest le grand Interêt de la republique quy le nécessite, mais ce travail ne peut seffectuer sans votre secours, Ladministration vous invite en conséquence de luy donner sans delay une réponce precise claire simple sur chaque objet de demande

1° quels sont les Jours de foire de votre Commune combien en avez dans le mois ou dans l'année	Quatorze foires par ans, savoir tous les segon lundy de chaque mois une foire 29 avril une et 25 may une
2° Quel Jours tenez vous vos marchés En avez-vous toutes les semaines, ou seulement un nombre déterminé chaque mois ou chaque année	Point de marché. Il y en avait antens les samedy il non pas put prendre
3° Quelle est la population habitante de votre Bourg	186 individus
4° Quelle est la population de votre Municipalité cest adire des villages qui se trouvent hors l'enceinte du Bourg qui concourent à composer votre municipalité	1092 total 1278 qui composent toute la commune
5° Quel est le nombre de naissances de votre Municipalité pour 1792	63
6° Quel est le nombre des mariages pour la même année	11
7° Quelest celui des décès pour la même année	32
8° Quel est le nombre des assemblées primaires de votre Canton cest adire en 1792 votre assemblée s'est elle divisée en deux sections ou Tous les votants ont-ils votté ensemble	Deux une section alors nous étions du canton de juilliac ouis
9° Quelletait alors le nombre des vottants	sept cents trante
10° En fin quel est le nombre Des ellecteurs de votre canton	Sept

Penetrés vous Bien Citoyens de ces différantes questions Et Repondes sur chacune Leplus Clairament quil vous sera possible et nous envoyez la même lettre

Sallut et Fraternité

Les administrateurs du Directoire du District d'Excideuil
BON LAFFORET BARBANCEY

Nous officiers municipaux de la commune degenis Chef lieu de canton sertifions la presante Raiponce en la maison comune degenis en ce 29 pluviose 2^{ème} année Républicaine

Dauvergne Officier municipal
Lapradela... ?
Parrot nt (notaire)

Saguerenpo ? Officier municipal
Fougeyrollas Officier municipal
Rebiere Officier municipal
Fougeyrollas Agent ... ?

VIII

Bertran de Born (suite 2)

Dans nos précédents Comptes Rendu d'Activités N°59 et 60, nous évoquions les relations amoureuses de Bertran de Born avec Maheut de Montignac (Maëns de Turenne), et celles supposées avec Guicharde de Beaujeu (Giscarda de Beljoc). Bertran de Born est veuf depuis 1179, il a donc tout loisir de courtiser les belles dames de son époque, et pas seulement les moins célèbres....

Aujourd'hui, nous évoquons Mathilde de Saxe, sœur de Richard Cœur de Lion, épouse du duc de Saxe.

Henri II Plantagenêt, roi d'Angleterre avait pris le parti de Bertran de Born, coseigneur de Hautefort ; il organisait sa cour de Noël à Caen en décembre 1182 ; celle-ci rassemblait tous les invités du Roi : seigneurs, comtes, duc, évêques, chevaliers, etc.

Richard Cœur de Lion comte de Poitiers, s'opposait à Bertran de Born, plus favorable à son frère Constantin qui avait pris le camp des opposants au comte de Limoges dans leurs lutes.

Qui invita Bertran à la cour de Noël d'Henri II Plantagenêt ?

Jean-Pierre Thuillatⁱ, nous indique : « *Après avoir dû confier la garde d'Hautefort à son frère, il n'avait pu, en effet, se soustraire aux décisions du duc, son seigneur direct, et encore moins à une éventuelle convocation du roi lui-même. Il avait sans doute suivi Richard, dans un premier temps, jusqu'à Poitiers. Avec quel statut ? En tant qu'otage, que prisonnier ou simplement à titre de vassal. Tout semble indiquer qu'il ne s'agissait pas d'une contrainte lourde. Le poète avait pour lui son art du trobar et ceci ne pouvait pas déplaire à Richard.* »

Toujours est-il que Bertran suivant Richard arrive en Normandie dans la jolie ville d'Argentan, là où réside en exil Mathilde de Saxe, son époux Henri le Lion, exilé, duc de Saxe était parti en pèlerinage à Compostelle.

Richard présente Bertran à sa sœur, lui offrant un coussin impérial pour s'asseoir près d'elle ; poursuivant sa route vers Caen pour assister à la Cour de Noël de son père, il laissa Bertran à

Argentan « *pour distraire sa sœur* », il recommanda également à celle-ci « *de lui être agréable et de l'honorer par ses paroles et ses actes.* ».

« *On est tenté de parler de coup de foudre lorsque Bertran nous décrit sa présentation à Mathilde de Saxe : la rencontre, qui représente aussi un moment de gloire suprême pour le poète, se fixe comme une image privilégiée ; le regard, négligeant tout le brillant environnement, s'immobilise sur la dame dont toutes les beautés le frappent en même temps... Dès ce premier contact, son cœur est pris...* ».ⁱⁱ

Premier poème destiné à Mathilde, qu'il nomme « Lana » dans celui-ci :

I – Il ne serait certes pas question aujourd'hui de prendre le petit déjeuner à midi passé, si l'on s'était bien logé, qu'il y eût de la viande, du pain et du vin, et que brûlât un feu clair comme du feu de hêtre. C'est aujourd'hui le jour le plus précieux de la semaine et je devrais rester en paix, car je voudrais que madame Lana voulût autant mon bien que le seigneur de Poitou.

II – Je retourne parmi les Limousins pour prendre congé de celles qui ont un mérite parfait. Que mon Beau-Seigneur et ma Belle-Zibeline (*c'est ainsi que Bertran aurait désigné les deux sœurs de Maheut de Montignac : Contor et Maria de Turenne*), cherchent désormais quelqu'un d'autre pour chanter leurs louanges, car j'ai trouvé la plus fidèle et la plus gracieuse de celles qu'on célèbre au monde. Aussi, je ressens pour elle un amour si quotidien que j'en deviens farouche envers les autres.

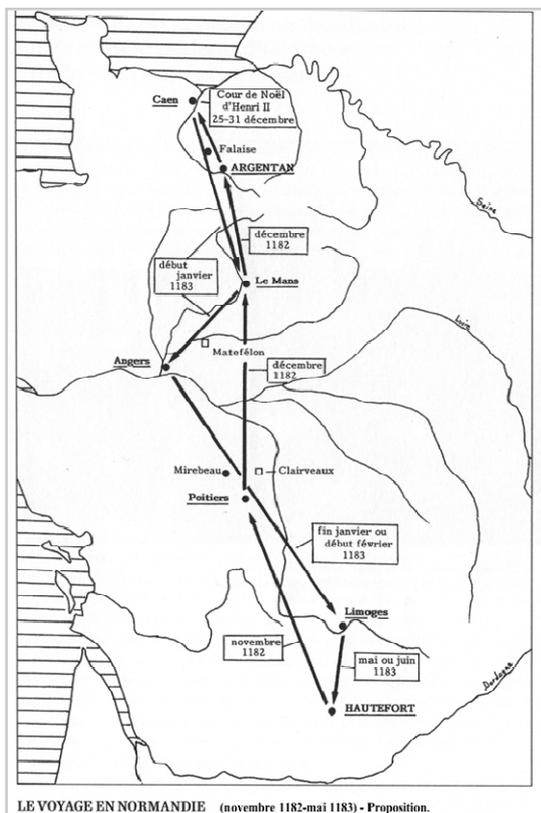
III – Noble et jeune personne, affable, sincère et parfaite, de haut et royal parage, pour vous je m'exilerai de mon pays et j'irai vivre au-delà de l'Anjou. Et, puisque vous êtes tellement supérieure aux autres, votre prix est encore plus élevé : ce sera pour la couronne romaine un honneur de ceindre votre tête.

IV – Avec le doux regard qu'elle m'adressa et son clair visage, Amour a fait de moi son esclave. Et mon seigneur m'a fait asseoir auprès d'elle sur un coussin impérial et elle m'a parlé avec douceur et amabilité : ses mots étaient courtois et doux ; par son entretien, j'ai cru qu'elle était Catalaneⁱⁱⁱ, et par son bon accueil, de Fanjeaux.

V – Avec les bonnes paroles qu'elle m'adressa et son beau sourire, quand je vis ses dents de cristal et

son corps délicat, mince, frais et lisse, si bien pris dans son biau, - et son teint était frais et rosé -, elle emprisonna mon cœur. J'ai éprouvé plus de joie que si l'on m'avait donné le Khorassan^{iv}, car elle m'a permis de me réjouir de sa vue.

...
E – Parmi toutes les femmes, madame Plus-Grande (*Mathilde*), est supérieure à toutes celles que renferment la mer et la terre.



déshabille. Et plus on lui ôterait de vêtements, plus elle inspirerait de désir, car sa gorge change la nuit en jour, et, si on la voyait plus bas, tout l'univers en deviendrait plus beau.

IV – Donc, il convient bien que l'Amour me tue à cause de la plus belle qui soit au monde, et cela inutilement. En effet, quand je contemple ses traits, je comprends que jamais elle ne sera à moi, car elle pourrait, si elle le voulait, choisir parmi les châtelains ou les puissants barons, ceux qui ont le plus haut mérite : en elle se trouve la souveraineté du mérite, de la courtoisie, des présents gracieux et des actions glorieuses.

V – Jamais cour ne sera parfaite si l'on n'y plaisante ni rit : une cour sans libéralité n'est qu'un parc de barons. Et sans faute m'auraient tué l'ennui et la grossièreté d'Argentan, mais l'aimable et noble personne, le doux visage plein d'indulgence, l'agréable compagnie et les réparties de la Saxonne me protégeaient.

Madame, ici, en Normandie, pour l'amour de vous, je suis nuit et jour préoccupé.^{vi}

« A lire la conclusion du poème, on a le sentiment que le troubadour demeura un certain temps dans l'entourage de Mathilde Plantagenêt (*Mathilde de Saxe*). Peut-être Richard le laissa-t-il ici, comme je l'ai suggéré plus haut, avec mission de distraire sa sœur par ses poèmes et ses chansons, tandis que lui-même rejoignait son père à Caen.
.... ».^{vii}

Pierre Villot

Autre poème de Bertran pour Mathilde de Saxe :

I – Je suis tombé de malheur en misère et je vais là où m'entraîne mon cœur, et jamais je ne me délivrerai de mon fardeau. En effet, j'ai été lié d'une chaîne dont aucun maillon ne cède, car m'a attiré avec un regard de côté une gaie et fraîche Hélène. J'ai observé un long carême, mais désormais j'en suis arrivé au Jeudi Saint.

II – Ses manières attirent si bien l'amour que je mourrai si elle ne me gratifie pas d'un doux baiser. Mais je m'emporte en un excès d'orgueil ! De toute beauté terrestre, le prix revient aux trois de Turenne, j'en ai fait l'épreuve^v, mais elle les surpasse en valeur autant que l'or surpasse le sable ; aussi je ne veux posséder ni Ravenne ni Edesse, s'il me faut renoncer à ce qu'elle me garde auprès d'elle.

III – Sa joyeuse, jeune, gracieuse et aimable personne ne trompe pas sur la beauté et n'en possède pas que l'apparence ; elle embellit, si on la

ⁱ « *Bertran de Born, Histoire et légende* » Jean-Pierre Thuillat, éditions Fanlac 2009, page 128.

ⁱⁱ Tome 1, Page 41 « *L'Amour et la guerre, l'œuvre de Bertran de Born* », Gérard Gouiran, Université de Provence, 1985.

ⁱⁱⁱ « *il ressort que les Catalans jouissaient auprès des troubadours d'une excellente réputation de libéralité et de belles manières.* » ibidem 2, page 52.

^{iv} « *province de la Perse* », ibidem 2, page 53.

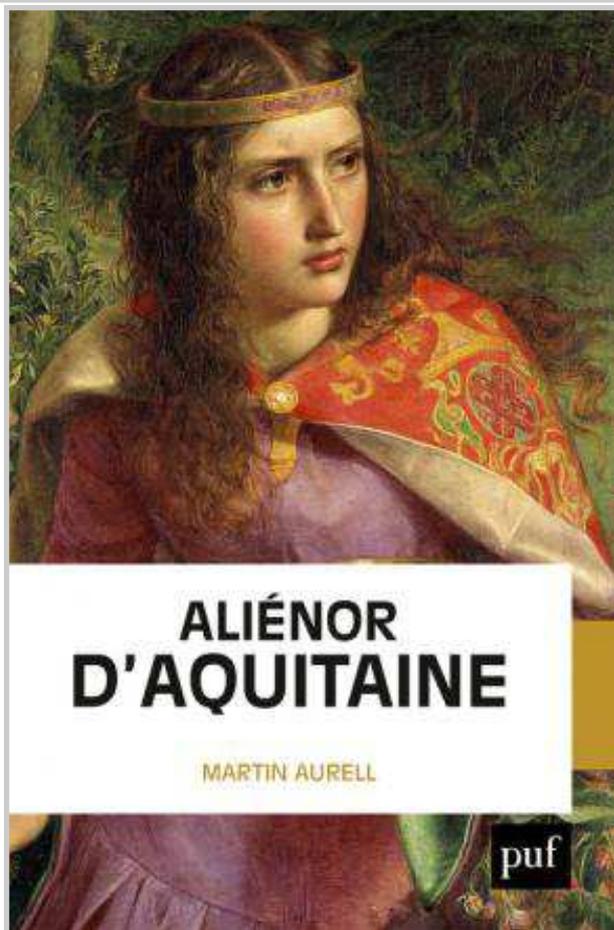
^v Nous pouvons rappeler sur ce point, que Bertran fut amoureux des trois filles du vicomte de Turenne : *Maheut de Montignac, Contor et Maria de Turenne*

^{vi} Ibidem 2, pages 57 à 61.

^{vii} Ibidem 1, page 135.

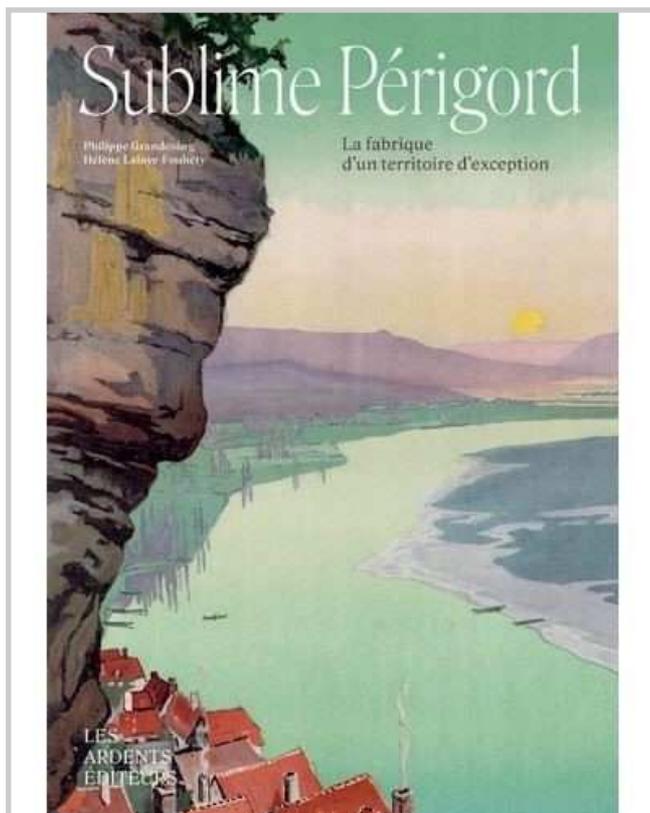
IX

NOS CONSEILS DE LECTURE



Spécialiste de l'Empire des Plantagenêt, Martin Aurell, professeur d'histoire médiévale à l'université de Poitiers, nous propose une biographie agréable à lire d'Aliénor d'Aquitaine, cette femme au destin en tous points exceptionnel, qui a profondément marqué le XII^{ème} siècle et dont le nom reste bien présent 800 ans plus tard dans notre région. L'exercice du pouvoir par cette infatigable et fascinante reine, habile politicienne, est décrypté à partir de documents d'époque qui visent à distinguer le réel de la légende.

Aussi courte que passionnante, cette présentation historique clairement exposée, nous permet de comprendre objectivement le règne d'Aliénor d'Aquitaine.



Cet ouvrage de très belle facture, de par les choix calligraphiques et iconographiques ainsi que par le choix d'un papier de luxe, participe de la démarche de valorisation du territoire. Il se structure en dix chapitres, qui traversent les ans et les régions au fil des découvertes et de leur mise en valeur et s'inscrivent dans un mouvement civilisationnel qui apporte plus de culture, plus de modernité, plus d'ouverture, plus de démocratisation et progressivement modifie le regard porté sur notre Périgord.

Hélène Lafaye-Fouhéty et Philippe Grandcoing ont en commun des origines périgourdines. Curieux du monde passé et présent qui les entoure, ils en ont fait à la fois métier et objet d'étude.

Géographe, Hélène Lafaye-Fouhéty a mené de nombreuses recherches sur les Britanniques en Périgord et sur le renouveau des campagnes françaises. Aujourd'hui, elle s'intéresse également à la géographie culturelle ainsi qu'à la géopolitique.

Historien, spécialiste du XIX^{ème} siècle, Philippe Grandcoing s'est longuement intéressé aux sociétés rurales. Ses travaux actuels portent essentiellement sur l'histoire du patrimoine.

